

# Formation postgraduée – appréciation de la qualité par les assistants

4<sup>e</sup> enquête: résultats 2000 – perspectives 2001

Max Giger, Susanna Stöhr, Christoph Hänggeli  
Département de la formation postgraduée et continue de la FMH

L'enquête sur l'appréciation de la qualité de la formation postgraduée par les assistants a eu lieu pour la 4<sup>e</sup> fois consécutive en l'an 2000. Il s'agit de l'une des trois mesures d'assurance-qualité prévue par la Réglementation pour la formation postgraduée (RFP). L'appréciation des aspects importants de la formation postgraduée par les principaux intéressés, qui est faite au moyen de questionnaires, a un caractère subjectif. En outre, le degré de différenciation restreint des questions et, partant, celui des réponses ne permet pas de tirer des conclusions définitives et de recueillir l'acceptation de tous les milieux concernés. L'appréciation globale des établissements de formation postgraduée par les assistants a simplement une valeur indicative de la façon dont se déroule la formation postgraduée dans les établissements concernés. Mais, lorsqu'elle est insuffisante, elle indique malgré tout les points faibles dans les domaines de la formation, du travail et de la communication.

Sur un total de 7778 questionnaires distribués, 5289 ont été retournés à la FMH, ce qui représente un taux de réponse de 74%. Par rapport à l'année pré-

cédente, on constate une légère augmentation de 12%. Sur un total de 1243 questionnaires jaunes adressés aux établissements de formation, 1088 ont pu être pris en compte pour l'évaluation. 43 institutions ont fait savoir qu'au moment de l'évaluation le ou les poste(s) de formation n'étaient pas occupés et que, par conséquent, les questionnaires n'ont pu être distribués et 79 autres (6%) n'ont pas répondu malgré divers rappels. 52,7% des assistants ont décerné à leur établissement la mention «très bien», 42,6% la mention «bien à satisfaisant»; 4,7% se sont déclarés insatisfaits avec la mention «insuffisant». Ces évaluations sont à peu de choses près identiques à celles de l'année précédente. La qualité de la formation postgraduée des petits établissements est généralement mieux notée que celle des grands centres hospitaliers (voir tableau 1). Un encadrement plus personnel et une plus grande responsabilité confiée aux assistants en sont probablement la cause. Il est aussi possible qu'en raison d'une équipe plus restreinte, le climat de travail soit plus agréable et la formation meilleure dans de petits établissements.

Le taux de réponse de 74% (contre 62% l'année précédente) démontre le bon accueil réservé à ce mode d'évaluation et met également en évidence le fait qu'un quart des assistants, pour diverses raisons (ignorance, désintérêt, oubli, peur des représailles), ne font toujours pas usage de la possibilité qui leur est offerte d'évaluer leur établissement de formation, malgré une large et répétée information tant dans le Journal de l'ASMAC que dans le Bulletin des médecins suisses (BMS).

Au mois de septembre de cette année, lorsque les bases statistiques collectées actuellement seront évaluées, la 5<sup>e</sup> enquête sur l'appréciation de la qualité par les assistants sera lancée. Le questionnaire restera inchangé quant au fond, mais certains détails seront adaptés, afin que les résultats puissent être comparés avec ceux des enquêtes précédentes. Etant donné que l'enquête a lieu sur une base anonyme, il n'est pas possible de déceler les erreurs commises dans les questionnaires et de les corriger par la suite. A cet égard, les remarques des responsables des établissements seront prises en compte dans la formulation des nouveaux questionnaires. Nous espérons ainsi obtenir un taux de réponse plus élevé.

Dès que les concepts de formation postgraduée des établissements de formation seront disponibles et que les visites pourront être effectuées, les expériences faites lors de l'enquête pourront être prises en considération pour la classification des établissements de formation.

Un merci particulier s'adresse à l'Institut pour la formation prégraduée, postgraduée et continue (IAWF) de l'Université de Berne pour le dépouillement très professionnel des résultats.

Tableau 1

Appréciation de la formation postgraduée (nombre de réponses en %) en fonction de la grandeur de l'établissement (postes de formation: 1 à 2, 3 à 9, 10 et plus).

